

Lens-Hénin : une course pour dénoncer les lacunes du Ségur pour les professionnels du médico social

Sabine Mathieu, éducatrice sportive dans une maison d'accueil spécialisée (MAS) pour personnes handicapées de l'Audomarois, entame ce vendredi un périple de 183 km pour dénoncer les oubliés du Ségur de la santé, avec un passage dans les établissements du secteur. À l'APEI de Lens, la direction dénonce une situation ubuesque.

Élise Forestier | Publié le 24/03/2022



[Elle va courir 183 km du 25 au 29 mars, dans tout le département.](#)

Une distance qui n'a pas été choisie au hasard par Sabine Mathieu, éducatrice sportive à la MAS pour personnes handicapées d'Éperlecques, dans l'Audomarois. 183 km, comme les 183 € nets de revalorisation salariale promis aux professionnels des établissements de santé et des EHPAD dans le cadre du [Ségur](#) (lire par ailleurs), puis élargi aux soignants du secteur médico-social (infirmier, aide-soignant, accompagnant éducatif et social, aide médico-psychologique). Depuis le 19 février, il concerne aussi le personnel éducatif (éducateur spécialisé, moniteur éducateur), même si les modalités restent à définir.

À la différence des établissements publics de santé, où tous les personnels sont concernés (administratif, logistique...), dans le médico-social, les autres métiers ne sont pas éligibles. Or, « *toutes les personnes qui travaillent ici forment les maillons d'une chaîne* », insiste Sabine Mathieu.

PUBLICITÉ

Une injustice pour le secteur

Laquelle est d'abord attendue ce vendredi à l'IME (institut médico éducatif) du Carembault à Carvin, puis au foyer d'accueil médicalisé les Copains à Bord à Courrières (APEI Hénin Carvin), à celui de [La Marelle, à Liévin](#), et au foyer de vie Les Glycines à Grenay (APEI Lens et environs). Son retour est programmé mardi 29 mars à Éperlecques.

« *Toutes les personnes qui travaillent ici forment les maillons d'une chaîne* »



Jacques Brelot, président de l'APEI de Lens, et Thomas Delreux, son directeur général déplorent les absurdités du Ségur de la santé.

[À l'APEI de Lens](#), on prépare les shorts pour l'accompagner sur quelques foulées. Surtout que la direction a dû gérer « *les aberrations* » du Ségur. L'association n'a pas pu verser la revalorisation salariale à tous professionnels concernés de la même manière, car si l'ARS a reçu des financements de l'État, ce n'est pas encore le cas du conseil départemental, qui le déplore.

Il a donc fallu expliquer pourquoi, à poste égal, certains salariés ont été augmentés et d'autres non(1). « *La ministre nous a demandé d'avancer les fonds mais ça représente 500 € par salarié, nous n'avons pas les moyens* », fustige Jacques Brelot, président de l'APEI.

1. La revalorisation versée d'octobre à février a été suspendue par l'APEI de Lens faute de fonds provisionnés suffisants. L'ARS indique que les prochains crédits seront versés en mai 2022.

Le Ségur, c'est quoi?

La crise sanitaire a exacerbé et mis en lumière les difficiles conditions de travail des soignants dans les hôpitaux et les EHPAD. Suite aux revendications de la profession, le Ségur de la santé, plan de modernisation du système de santé et de revalorisation des métiers des établissements de santé a été entériné par l'exécutif en juillet 2020. Parmi les mesures, l'État a annoncé 19 milliards d'investissement dans le système de santé et 8,2 milliards d'euros par an pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD. Depuis le 28 mai 2021, le Ségur a été étendu à certaines professions du secteur médico social.